

POUR UNE GÉNÉALOGIE DE LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE: QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

JEAN-NICOLAS DE SURMONT
Universidad de Leeds, Reino Unido

A la mémoire d'Aimé Césaire (1913-2008)

Dans le cadre de cet article, nous tenterons de tisser les liens et décrire les articulations qui ont donné naissance à la Francophonie institutionnelle. D'un côté nous montrerons comment la langue française, dont la défense a toujours été liée à un combat politique, a pour ainsi dire servi de pont fédérateur des pays francophones, au-delà, dans un premiers temps, des critères économiques et politiques. Historiquement la Francophonie s'inscrit dans un premier temps dans la mouvance colonialiste d'un Onésime Réclus et Jules Ferry, en servant les intérêts essentialistes et centralisateur de l'Hexagone. Puis, dans les années 1930 et 1940, le mouvement de la Négritude va servir de détonateur du mouvement de la Francophonie institutionnelle. Cependant la vision humaniste qui unit Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor sera diluée au sein d'associations et d'alliances dont les objectifs premiers seront en définitive les mêmes que ceux du capitalisme anglo-saxon, que les Québécois dénoncèrent dans un premier temps, et de l'exploitation coloniale. Nous verrons comment la défaite de la France pendant la Deuxième guerre mondiale, le besoin de nouvelles alliances à la suite des distances du Général de Gaulle vis-à-vis de l'Angleterre et des Etats-Unis, conjugués à la crise d'Algérie, celle d'Octobre au Québec ont été les pivots autour desquels le renouveau francophone a émergé au sein d'associations et d'institutions de plus en plus nombreuses de mêmes que des accords multilatéraux. Nos observations prennent leur sens dans une problématique du centre et de la périphérie laquelle est récurrente dans les études portant sur la Francophonie. A ce titre l'exemple du Québec sera particulièrement développé afin de montrer les tensions qui existent entre les différents pouvoirs politico-linguistiques. C'est par la méthode historique et la philologie que la perception de l'histoire de la Francophonie institutionnelle, sinon de son historiographie, conduit à une meilleure compréhension de l'évolution des implications géopolitiques occultées de la francophonie.

MOT-CLÉ: Francophonie, colonialisme, relations internationales, géopolitique, Québec, France

Para una genealogía de la francofonía institucional: algunas aclaraciones

En este artículo intentaremos describir las articulaciones que dieron nacimiento a la francofonía institucional. Por una parte, mostraremos cómo la lengua francesa, cuya defensa ha estado siempre ligada a un combate político, por así decirlo, ha podido servir de puente entre países francófonos, más allá de los criterios económicos y políticos que predominaron en un primer tiempo. Históricamente, la francofonía se inscribe en la esfera de influencia colonialista de Onésime Réclu y Jules Ferry, para servir los intereses esencialistas y centralizadores del Hexágono. Posteriormente, entre 1930 y 1940, el movimiento de la Negritud sirvió de detonador del movimiento de la francofonía institucional. Sin embargo, la visión humanista que unió a Aimé Césaire y Léopold Sédar Senghor será atenuada en el seno de asociaciones y alianzas cuyos primeros objetivos fueron –en definitiva– los mismos que los del capitalismo anglosajón y de la explotación colonial, y que los quebequeses denunciaron en un primer tiempo. Veremos cómo la derrota de Francia durante la Segunda Guerra Mundial, la necesidad de nuevas alianzas y el distanciamiento posterior del General de Gaulle de Inglaterra y Estados Unidos, conjugado con la crisis de Argelia, la de Octubre en Quebec, fueron los pivotes en torno a los cuales la renovación francófona emergió en el seno de asociaciones e instituciones cada vez más numerosas al mismo tiempo que acuerdos multilaterales. Nuestras observaciones tienen su sentido en una problemática del centro y de la periferia que es recurrente en los estudios sobre la francofonía. En este sentido, el ejemplo de Quebec será desarrollado particularmente para mostrar las tensiones que existen entre los diferentes poderes políticos y lingüísticos. Es a través del método histórico y filológico que la percepción de la historia de la francofonía institucional, o de su historiografía, conduce a una mejor comprensión de la evolución de las implicancias geopolíticas ocultas de la francofonía.

PALABRAS CLAVE: francofonía, colonialismo, relaciones internacionales, geopolítica, Québec, Francia

Recibido: febrero de 2010

Aceptado: mayo de 2010

ABSENCE DE LA DISPERSION ET DE LA DIFFUSION DE RÉGIONALISME ET FRANCOPHONIE

Dès la Renaissance sont perceptibles des combats pour la langue française avec Lemaire de Belges et Joachim Du Bellay et sa *Défense et illustration de la langue française*, le premier cherchant à établir la légitimité du vernaculaire français dans des fonctions occupées jusque là par le latin, langue savante ; le second la langue française doit établir son prestige face à ses rivales des pays voisins¹. Le titre de Du Bellay a inspiré de nombreux rejets au Québec. Daniel Baggioni, dans l'une des plus succinctes et perspicace analyses de l'histoire de la Francophonie, écrit

¹ Daniel Baggioni 1996, p. 791.

L'originalité du français par rapport aux autres langues européennes est dans l'alliance constante qui s'est nouée entre pouvoir politique et institution de la langue française (Balibar, 1986) De l'Ordonnance de Villers Cotterêt à la proclamation de la Convention du 'français langue nationale' en passant par la fondation de l'Académie française, le lien entre l'autorité politique et l'instrument du pouvoir qu'est devenue la langue française est constat, et la langue d'Etat-langue commune devient par là-même le moyen d'unifier les élites et d'en obtenir loyauté et efficacité dans l'affirmation d'une société polie unifiée dans ses valeurs culturelles, rayonnant bientôt sur toute l'Europe².

Lorsque Baggioni résume cette époque de légitimation de la langue française, il écrit "[n]ous pouvons dire que le français, plus que toute autre langue d'Europe, est le résultat d'une convergence de facteurs mettant en œuvre une théorie politique et sociale de la langue au service d'une construction nationale s'exerçant sur un territoire peu homogène du point de vue ethno-linguistique mais qui a trouvé sa cohérence dans la continuité d'une histoire socioculturelle impulsée d'en haut par le pouvoir et les élites"³. Ces conditions d'émergence de la langue française, d'un véhiculaire trans-ethnique sur le territoire hexagonal précède en quelque sorte la langue unificatrice, jacobine, celle du pouvoir colonisateur. Ainsi à l'époque des lois unificatrices de la Troisième République, la marque de dictionnaire *provincialisme* sert les *tendances centrifuges universalisantes* (qui tendent vers l'identité)⁴. Même si différents pays de l'Europe vont réagir à l'industrialisation par un retour nostalgique ou revendicateur aux traditions locales, le discours *essentialiste* visera au contraire à rendre perceptible une vision monolithique alors qu'elle n'est objectivement qu'un faisceau de variations.

LA FRANCOPHONIE NÉO-COLONIALISTE

Dans un contexte historique qui présente un rapport contraignant entre la diversité des patois et un français national voire international, entre l'universel et le particulier, il n'est guère étonnant que le terme *francophonie* dénote une vision essentialiste, monolithique et centrifuge de la langue française qui n'a de sens que dans un rapport généralisant avec la variation. C'est le géographe français Onésime Réclus, défenseur de la politique coloniale de Jules Ferry⁵, qui crée le terme *francophonie* dans son

² Daniel Baggioni 1996, p. 792.

³ Baggioni, op cit., p. 792.

⁴ Voir Claude Frey 2003, "Identités lexicales et variétés de français en France et hors de France: tendances centripètes et centrifuges des formes et des cultures", *Variations linguistiques Koinè, dialectes, français régionaux* sous la dir. de Pierre Nobel, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 165-190, p. 166.

⁵ Aujourd'hui c'est d'avantage la pédagogie scolaire sinon la moralité d'un Jules Ferry qui est récupérée par le président de la République française Nicolas Sarkozy (meeting de Bercy du 29 avril 2007). Sarkozy prétend que l'héritage de Mai 1968 a liquidé l'école du mérite, de l'excellence et des valeurs morales communes enseignées par la Troisième République. Il semble qu'il omet de mentionner que sous la politique colonialiste de Ferry s'est aussi répandue l'exploitation de ceux que l'on appelait les *indigènes*. Et de fait après son élection lors du fameux discours de Dakar il stipule que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire vivant dans la nostalgie d'un paradis perdu. Ce qui fut alors un colonialisme politique déclaré s'est tout simplement transformé, souvent, en une exploitation salariale et économique des locaux par les Européens (notamment

ouvrage *France, Algérie et colonies*, paru en 1886 en cette décennie marquée par l'apogée de l'expansion coloniale et par le Congrès de Berlin qui entérine le partage de l'Afrique entre la France, la Grande Bretagne et l'empire allemand. Après avoir consacré quelques chapitres à la géomorphologie et à la climatologie de l'Hexagone, l'auteur s'intéresse à l'universalité de la langue française, à l'Algérie, et autres colonies et anciennes colonies de la France⁶. A cette époque de constitution des empires coloniaux, Reclus entend par *francophonie* "tous ceux qui sont ou semblent être destinés à rester ou à devenir participants de notre langue". C'est le projet civilisateur qui sert de motif pour justifier l'entreprise coloniale universalisante (la politique linguistique est au centre de l'entreprise coloniale et, au sein de celle-ci l'Alliance française)⁷. Comme l'affirme Alice Goheneix, il s'agissait d'universaliser la langue française et dénationaliser l'universalisme français en faisant croire, par une tromperie similaire à celle de Mao Tsé-Toung vis-à-vis du Dalaï Lama en matière de religion, à retourner le symbole de l'oppression coloniale en un vecteur d'émancipation⁸. Cette approche aussi partagée par des colonialistes éclairés telle le général-linguiste Faidherbe, le général-idéologue Galliéni, perpétuait un discours épilinguistique d'expansion du francien hors de l'île de France et d'épuration des barbarismes et provincialismes par rapport à l'usage de la Cour. Elle corroborait aussi cette croyance populaire qui faisait du français la propriété de la France (et son élégance reconnue par les milieux diplomatiques depuis le dix-septième siècle jusqu'au début du vingtième siècle –Traité de Versailles en 1919) alors que cette langue était répandue en Nouvelle-France avant de l'être dans le Finistère ou dans bien d'autres départements de l'Hexagone actuel. D'ailleurs, vu la disparition annoncée des patois, la constitution des empires et l'expansion coloniale sont pour le géographe Reclus des solutions qui vont en droite ligne avec les visées de la Troisième République.

Dans ce contexte, la création de l'Alliance française (1883), dont l'objectif est la propagation de la langue française comme "langue de civilisation" (sans être une association francophone comme telle)⁹, dans la foulée, l'émergence du mouvement de

Allemands et Français) dans de nombreux pays (pensons par exemple le développement de l'industrie hôtelière et des sports de glisse dans les Caraïbes).

⁶ A la fin du dix-neuvième siècle, la France s'installe au Congo, au Niger, en Tunisie, au Tonkin. La mission civilisatrice, idéologique et géolinguistique cachent, comme souvent, des intérêts économiques.

⁷ A propos de Reclus, on lira Luc Pinhas, "Aux origines du discours francophone: Onésime Reclus et l'expansionnisme colonial français", *Communication & langages*, n° 140, juin 2004, p. 69-82. Dans l'esprit de la Troisième République, mentionnons également la fondation de la Mission laïque en 1902 et d'autres associations comme les Amitiés catholiques française, l'Alliance israélite universelle, l'Association des écrivains de langue française et plusieurs associations linguistiques québécoises dont la Sociétés du bon parler français au Canada, le Conseil de la vie française en Amérique, etc.

⁸ (à paraître), Alice Goheneix, "Les élites africaines et la langue française: histoire d'une appropriation", Colloque l'Emergence du domaine et du monde francophones (1945-1970), Université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, 8-10 novembre 2007. Mentionnons à titre anecdotique que la tromperie est une technique militaire fort ancienne et qu'en ce domaine les Chinois ont toujours excellé comme le montre le classique de Sun Tzu, *l'Art de la guerre* qui fait date en matière de tactique militaire.

⁹ Elle est selon le général De Gaulle "une expression de la chose française à travers le monde" (cité par Michel Guillou et Arnaud Litardi, 1988, p. 98).

l'Amérique française, l'idée d'Afrique française "unifiée par la diffusion de la langue nationale" prônée par Reclus, servent la vision essentialiste plutôt que variationniste du français. L'union de la patrie française avec le "rejeton" africain est perçue comme un élément favorable à l'accroissement du pouvoir¹⁰ et sert à légitimer l'infériorité technique des races non-occidentales comme le prétend Jules Ferry.

En fait si l'on a cru à une francophonie éclectique dans son ensemble, c'était à juste tort oublier cette vision expansionniste de la France et l'instrument de combat politique voulu par le monopole de la langue française. D'ailleurs certains locuteurs des pays africains francophones ont tellement assimilé le modèle colonial (identification au groupe dominant) qu'on dit parfois qu'ils parlent comme un livre et mieux que les Français eux-mêmes. La langue du colonisateur pour des raisons de nécessité ou d'intérêts sera ainsi souvent adopté par des classes de collaborateurs locaux, par exemple les commerçants dans certains pays africains notamment la Côte d'Ivoire (cf. Louis-Jean Calvet, 1974, *Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottologie*, Paris, Payot.).

DE LA NÉGRITUDE À LA FRANCOPHONIE

Pendant la période de la colonisation française, cette vision expansionniste et dominante de la langue française perdure. Il aura fallu du temps pour que la francophonie et le mot *francophone* lui-même se frayent un chemin dans la diaspora politico-linguistique du temps. Vaincue pendant la deuxième guerre mondiale, la France est mise au rang des puissances secondaires, sa langue subit une défaveur¹¹. Cette situation correspond à l'horizon d'attente d'une poignée de parlementaires québécois et canadiens qui entre, 1965 et 1970, souhaitent faire émerger la langue française comme langue institutionnelle et de pouvoir au Québec. C'est ainsi que la France qui, dans les années 1950, cherche à se reconstruire, va fédérer ses intérêts avec un Québec impatient de naître sur le plan économique et valoriser l'emploi du français sinon, avant tout, le pouvoir économique, linguistique et politique des francophones. Le Québec et la France seront donc les moteurs de l'émergence de la Francophonie institutionnelle alors que le courant de la négritude, dont nous reparlerons plus loin, en sera le détonateur, un peu déformée, d'une philosophie universalisatrice, qui finalement s'avérera plutôt stimulée par des intérêts économiques¹².

Le terme de *francophonie* est guère usité avant le milieu des années 1960 au moment d'ailleurs où il jouira d'une extension de sens¹³. On attribue en général

¹⁰ Voir Onésime Reclus 1886, *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette, p. 8.

¹¹ Xavier Deniau 2003, p. 47.

¹² Les stimulateurs de ces échanges furent notamment Maurice Schumann lors de sa visite en septembre 1971, Denis Vaugeois, Jean Marchand, l'une des trois colombes émigrée à Ottawa en septembre 1965 et Robert Bourassa, premier ministre du Québec alors, etc.

¹³ Voir Bernard Pöll 2001, *Francophonies périphériques, Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, l'Harmattan, 231 p., p. [19] ; Robert Chaudenson, 1993, *Vers une révolution francophone*, Paris, l'Harmattan, 224 p., p. [27 ss.] et Xavier Deniau, 2003, *La Francophonie*, Paris, PuF,

la renaissance du mot *francophonie* au numéro de la revue *Esprit* de 1962 auquel collaborent des pionniers de la Francophonie comme Jean-Marc Léger, Léopold Sédar Senghor, etc. et, moins souvent, lors d'une intervention de Senghor à Bangui la même année. Le métalexigraphe Alain Rey écrit:

Il réapparut soixante-dix ans plus tard, sans gloire. Ainsi Léopold Sédar Senghor, l'un de ses promoteurs, lui aurait préféré 'francité'. Senghor, Hamanio Diori, Habib Bourguiba, Norodom Sihanouk, ce n'était pas seulement le Sénégal, la poésie, le métissage, le Niger et une démocratie à l'africaine, la Tunisie, l'Islam maghrébin et l'indépendance négociée pacifiquement, ou encore le Cambodge indépendant, c'était, ce devait être une idée d'appartenance commune, par la langue partagée et malgré les causes historiques de ce partage. Une appartenance culturelle, intellectuelle, entraînant un partage d'intérêts et une vision commune¹⁴.

Le lexicographe, diplômé de SciencePo Alain Rey, fait état de cet emploi du mot *francité* brièvement mais Michel Tétu en fait quant à lui un relevé dans différents romans et écrits au cours des années 1940 à 1970 notamment chez Henri de Ziegler, Roland Barthes, Gérard Tougas, etc.¹⁵ alors qu'on le retrouve déjà dans le dictionnaire d'Edmond Huguet décrivant le français du XVI^e siècle. C'est Léopold Sédar Senghor, dont la position politique et académique dans l'histoire française restera singulière (premier africain agrégé de grammaire en 1935, militant de gauche et poète), qui marque le coup par la publication en novembre 1962 d'un article dans le numéro spécial de la revue *Esprit* consacré à la langue française intitulé "Le Français dans le monde" (pp. 837-844)¹⁶. D'autres co-auteurs de ce numéro utilisent le mot *francophonie* (par exemple C. Bourniquel, J. M. Domenach). Le sens du mot *francophonie* assimilé au triomphalisme conquérant du néo-colonialisme de la fin dix-neuvième siècle s'estompe peu à peu laissant sa place à un sens humaniste, d'échanges culturels dans un contexte d'idées communautaires, d'émergence, d'espace réapproprié. La motivation est à la gestion de l'après-décolonisation et à la multiplication de négociations multilatérales et d'actions orientées vers les questions culturelles et linguistiques. Senghor lance le concept moderne de Francophonie, le chef d'Etat tunisien Habib Bourguiba celui des négociations multilatérales et en appelle à la création d'un Commonwealth à la française alors que le président nigérien Hamani Diori propose la création à la France la création d'une organisation internationale francophone. "Mais De Gaulle estima qu'il était impossible, juste au lendemain des indépendances, d'organiser un tel rassemblement¹⁷". C'est en somme le passage de la première Francophonie à la deuxième Francophonie qui se joua dans les années 1960, cette période qui coïncide avec la crise d'Algérie (1954-1962) laquelle avait favorisé le retour de De Gaulle au

127 p., chap. 1. Nous avons aussi dépouillé Paul Painchaud (établie sous la direction de) 1972, Francophonie bibliographie 1960-1969, Montréal, Presses de l'université du Québec, 136 p.

¹⁴ Alain Rey 2007, dans *Mille ans de langue française ; histoire d'une passion*, Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi [co-écrit par], Paris, Perrin, 1465 p., p. 1280.

¹⁵ Miché Tétu 2002, p. 44.

¹⁶ "Le français, langue de culture", *Esprit*, 30^e année, n° 311, novembre 1962, p. 837-844.

¹⁷ Jacques Barrat et Claudia Moisei 2004, p. 41.

pouvoir¹⁸. En effet la crise d'Algérie était l'un des problèmes qu'il était censé régler, de la même façon que Nicolas Sarkozy fut nommé en 2002 Ministre de l'Intérieur pour régler certains problèmes de délinquance dont la résolution se trouvait en partie facilitée par l'essor de la téléphonie mobile dans une logique de résultat qui se fera complètement au détriment de la procédure pénale dans beaucoup des cas.

Il ne faudrait rappeler que ce sens humaniste de la Francophonie provient avant tout d'africanistes et constitue pour ainsi dire un prolongement du mouvement de la négritude. Dès 1934, Senghor fonde avec le Guyanais Léon-Gontran Damas et le Martiniquais Aimé Césaire la revue l'*Etudiant noir*. Césaire, inscrit à l'Ecole Normale supérieure, écrit lors de son séjour parisien le *Cahier d'un retour au pays natal*¹⁹ devenu un classique des études francophones. Fait prisonnier en 1940, il rejoint la Résistance dans le Front national universitaire, créé par le Parti Communiste français. En 1945, il publie son premier recueil de poèmes. En 1947, Senghor participe à la fondation de *Présence africaine* avec Césaire et Alioune Diop. Plus de dix ans plus tard, cette revue publie les actes des congrès internationaux des écrivains et artistes noirs, dont le premier se tient à Paris entre les 19 et 22 septembre 1956. Y participent non seulement des écrivains et artistes des pays francophones mais aussi, sinon surtout, dont les pays comportent une forte population noire opprimée, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Parmi ceux-ci nommons, Cheikh Anta Diop, Robert Wright, Senghor, Césaire et quelques dizaines d'autres. Senghor publie aussi en 1948 *Hosties noires*²⁰, une œuvre marquée, comme celle de Césaire et de Damas, par les souffrances et la fraternité dans la guerre. Il y revalorise les richesses culturelles de l'Afrique noire et se porte, comme Césaire, à la défense de valeurs qui vont ravir les esprits avides de changements idéologiques comme les Québécois. Ainsi le mouvement idéologique d'humanisme d'inspiration négro-africaine de la négritude et celui de la décolonisation (notons le *Portrait du colonisé*²¹ d'Albert Memmi qui fait date) trouveront un écho au Québec chez un écrivain comme Pierre Vallières qui écrit, lors d'un séjour en prison (ce qui semble symptomatique), *Nègres blancs d'Amérique* publié en 1968²², année de la fondation du Parti Québécois. Après les Indépendances de nombreux écrivains africains ont reconnu leur dette envers le mouvement de la négritude. En janvier 1969 Senghor écrit dans le journal *le Monde*: "La francophonie, c'est cet humanisme intégral [...]", phrase qu'il reprend de son article dans la revue *Esprit* (1962: p. 844). Peut-être serait-il important de rappeler le fait que les Noirs-africains en Allemagne étaient visés par les mêmes jugements que ceux concernant les

¹⁸ "L'arrêt de cette guerre par les accords d'Evian de mars 1962 entraîna l'afflux massif en France de près d'un million de réfugiés pieds-noirs. A l'inverse, les Algériens qui avaient combattu aux côtés de la France furent les victimes de représailles sanglantes du nouveau gouvernement aux mains du FLN, lequel fut parjure à ses engagements officiels" (Jacques Barrat et Claudia Moisei, 2004: p. 39). Notons qu'en 2002 l'Algérie participa au Sommet de Beyrouth.

¹⁹ *Cahier d'un retour au pays natal*.

²⁰ *Hosties noires*, Paris, Editions du Seuil.

²¹ 1957, *Le portrait du colonisé*, Paris, Buchet-Chastel.

²² Montréal, Editions Parti Pris.

Juifs dans les dispositions prises par les Nazis. Si les chemins de Senghor et Césaire se sont souvent croisés, s'ils ont épousés d'un commun esprit le courant humaniste de la Négritude, leur vision de la France n'est pas la même²³ et Césaire, plus radical que Senghor en ce qui concerne le colonialisme, a même refusé la venue de Nicolas Sarkozy en Martinique à la suite de la dite 'Loi de la honte'.

D'un mouvement idéologique de décolonisation qui touchera tout autant les pays de l'Afrique centrale que le Québec, la Négritude fait pour ainsi dire émerger un mouvement institutionnel et culturel d'abord, celui de la Francophonie. La décolonisation signifiera quant à elle avant tout l'accession à une indépendance politique sans forcément renier la langue du colonisateur, puisque de nombreux pays adoptent le français comme langue officielle là où en fait elle n'est guère en usage dans le peuple. De Gaulle s'emploie à multiplier les accords bilatéraux avec de nombreux pays devenus indépendants. C'est l'ère des indépendances, les années 1960, celle qui va voir se concrétiser le besoin de nouvelles alliances (plus que pertinentes entre la Belgique, le Canada et la France dont les PNB sont les plus élevés de la Francophonie) en réaction aux changements de rapport de forces en faveur du monde anglo-saxon et de l'influence anglo-américaine eux-mêmes consécutifs des deux dernières guerres mondiales. Plus encore le mouvement de la décolonisation permettra l'accession de cette pensée de rupture qui se manifestera dans bon nombre de pays par des modifications importantes au sein des structures gouvernementales et à des manifestations étudiantes et indépendantistes (tant en Wallonie, en France, qu'au Québec). Si la colonisation avait été un aspect de la politique de la langue au service de la France, la décolonisation induisait une réponse socio-économique qui permettrait de s'adapter aux effets systémiques engendrés par les nouvelles formes de pouvoirs nationaux vis-à-vis de la France. Cette réponse fut la création de la Francophonie institutionnelle, création qui nécessita au Québec l'appui économique de la France, notamment du ministre des affaires étrangères de la France Maurice Schumann, dont le passage au Québec, à Ottawa et New York en septembre 1971 sera fort bien perçu par les autorités diplomatiques françaises. La crainte que l'assassinat du Ministre du travail québécois Pierre Laporte nuise aux bons rapports entre le Québec et ses partenaires, notamment la France, ne fut en réalité une crise qui permit un renouveau générateurs d'échanges, comme en témoignent à l'époque les discours de Maurice Schumann et du ministre du développement économique du gouvernement fédéral Jean Marchand.

L'ÉMERGENCE DE LA FRANCOPHONIE: LES INSTITUTIONS, LE VOCABULAIRE THÉORIQUE DE LA FRANCOPHONIE, ETC.

Les ouvrages sur l'histoire de la francophonie (notons Jean-Louis Roy, Michel Tétu, Michel Guillou, Xavier Deniau, etc.), qui exploiteront tout autant le regard

²³ Voir notamment Michel Tétu 2002, p. 69, et Suzanne Dracius 2008, p. 230-231.

institutionnel que géographique corroborant ainsi une vision géopolitique plutôt que variationniste de la francophonie, ne vont guère se multiplier qu'à partir des années 1970. Au fil des ans se développera un vocabulaire spécifique. Ainsi, on notera que le dictionnaire de l'Académie française n'atteste de *francophone* en et *francophonie* que dans sa neuvième édition en 2000 alors que *francophonisme* est déjà largement répandu chez les linguistes attesté pour la première fois chez Paul Wijnands (1993)²⁴. Si *francophone* a aussi produit *Francofolies* (le célèbre festival de la chanson à La Rochelle, Montréal et Spa), *non-francophone*, *afro-francophone*, *anti-francophonie* et *euro-francophone* (1994), il n'est pas aussi productif lexicalement qu'*Europe*. Ainsi sur le plan dérivationnel on notera qu'*Europe* a été beaucoup plus fertile produisant *européanisme* (1807), *européanité* (1974), *européiser* (1851), *eurasien* (1854), *europarlement* (1988) et quelques dizaines d'autres dérivés relevés par Maurice Tournier²⁵ Etymologiquement *francophonie* n'a cependant rien à voir avec un espace géographique, une zone de référence qui pourrait évoluer avec le temps comme c'est le cas de l'Europe entre l'époque du Traité de Rome, celle de Maastricht ou d'Amsterdam. Ni le *Petit Robert*²⁶, ni le *TLF* ne font mention d'un étymon à signification géographique²⁷. *Francophoniser* serait il /rendre français/ de la même façon que le suggère le déverbal *européiser*? Il s'agit d'une ambiguïté qui ne touche pas *européiser* dans la mesure où *Europe* est un toponyme et non *francophone*. Quant à Xavier Deniau, qui fut pendant plusieurs années à partir de 1962 rapporteur du budget des Affaires étrangères pour les affaires culturelles et technique, soupçonné d'espionnage au Québec, présent au moment du célèbre discours fédérateur de De Gaulle le 24 juillet 1967, sa typologie fait de la notion de /francophonie/ fait maintenant date: il lui attribue un sens linguistique, un sens géographique, un sens spirituel et mystique (plus proche de la vision de Senghor), et un sens institutionnel, celui qui finira par prédominer sur les autres. C'est celui dont parle Georges Barrat dans *Géopolitique de la francophonie*: "Par 'Francophonie', il nous faut entendre des institutions, des réunions, des échanges culturels certes, mais également scientifiques et commerciaux, comme en témoigne le poids économique d'un ensemble qui aura su, avec plus ou moins de bonheur selon les régions, intégrer la mondialisation et la globalisation des échanges²⁸". Barrat répondait pour ainsi dire à Michel Guillou et Arnaud Littardi qui se demandaient dix ans plus tôt: "Voilà qui devrait permettre de trancher l'un des débats qui agitent en ce moment la francophonie: doit-elle être

²⁴ 1993, *Dictionnaire des identités culturelles de la francophonie*, Paris, CILF.

²⁵ Pour un relevé exhaustif des termes et des sources où ils sont attestés, on se reportera à Maurice Tournier 2002, *Des sources du sens; Propos d'étymologie sociale*, Paris, ENS éditions, p. 88 et 108.

²⁶ Josette Rey-Debove, et Alain Rey 2008.

²⁷ Tournier commente l'étymologie de *francophonie*: "Il conjugue en lui d'une part la base germanique de notre propre dénomination (*Frank*), latinisée au 3^e siècle, attestée en français dès saint Léger et Roland (10^e et 11^e siècles à et monétisée à hauteur de vingt sols en 1360, d'autre part une base grecque (*phonê*, le voix) et enfin un suffixe nominal féminin français à valeur collective (*ie*)". Tournier, *Des sources du sens; Propos d'étymologie sociale*, p. [107].

²⁸ Georges Barrat 1997, p. 4.

surtout une communauté linguistique et culturelle ou bien devenir un ensemble économique, voire institutionnel sinon politique. Actuellement, il est clair que parler la même langue ne suffit pas à donner le sentiment d'appartenance²⁹. Cette vision de la francophonie correspond à la vision sociolinguistique d'alors qui affirmait qu'elle regroupait plusieurs sous-ensembles réunissant plusieurs communautés nationales, fonctionnant comme communautés linguistiques multiples.

N'est-ce pas d'ailleurs cette ambiguïté qui a inconsciemment servi à alimenter la vision réclusienne de la francophonie. Fait intéressant l'idée de francophonie a cheminé parallèlement à l'essor de la géolinguistique, cette dernière commençant comme je l'ai mentionné plus haut à se structurer scientifiquement à la fin du dix-neuvième siècle. La vision géopolitique qui sous-tend l'emploi du mot *Francophonie* s'inscrit dans la dialectique du centre et de la périphérie. Ainsi la fréquence du mot se multiplie dans les dictionnaires dans la foulée de la première Conférence intergouvernementale des Etats francophones qui se tient à Niamey (Niger) en février 1969 dans laquelle on tente de trouver les moyens de maintenir et renouveler les liens unissant la France à ses anciennes colonies. C'est à cette occasion qu'est rédigée et adoptée la Convention et la Charte qui ont donnée naissance à la Francophonie prélude à la Charte de la Francophonie adoptée à Antananarivo en 2005. Lors de cette rencontre du 17 février 1969, vingt-huit pays et une quinzaine d'association envisagèrent la création d'une Agence de coopération culturelle, scientifique et technique (ACCT). Cette agence a été créée à la suite des efforts combinés de Senghor et Diiori qui donnèrent lieu à une proposition de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Malgache) en mars 1968. Déjà en 1966 lors de sa première réunion, l'OCAM présentait au gouvernement un projet de "Commonwealth à la française"³⁰. Parmi les autres événements qui vont préfigurer à l'essor de la Francophonie institutionnelle, mentionnons en juin 1966 la Conférence de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM) à Tananarive (Madagascar) présidé par Hamani Diiori qui définit le champ global d'action pour la Francophonie où Senghor va exposer son projet de *communauté francophone* aux chefs d'Etats africains.

En Belgique, l'usage de *francophone* vient quant à lui remplacer celui de *Belge d'expression française* (ce qui impliquait que le corpus littéraire belge prolongeait le corpus de la mère...³¹) même si, non sans ambiguïtés, on continuera d'employer la locution administrative *Communauté française de Belgique*. Décidemment la Belgique, pays de réformes, de chantiers, de transitions *sait faire* les choses de manière

²⁹ Michel Guillou et Arnaud Littardi 1988, p. 14. Les considérations économiques de Guillou et Littardi sont nettement plus développées que dans nombre d'ouvrages sur la Francophonie. Ils mentionnent (p. 40) notamment que les "[p]ays en développement d'expression française sont donc moins riches que la moyenne des pays de leur catégorie. En revanche, les pays francophones industrialisés ont atteint un niveau de développement qui les place plutôt au-dessus de la moyenne des pays développés. Au sein de l'espace francophone, les écarts de développement entre les riches et les pauvres sont donc plus grands qu'ils ne le sont dans l'ensemble de la communauté internationale".

³⁰ Louis-Jean Calvet 1993, p. 494.

³¹ Biron 1994: 23.

originale à preuve en outre sa politique coloniale qui valorisait l'enseignement au Congo-Kinshasa en langue locale du moins avant 1948.

L'essor de l'étude des variétés géolinguistiques du français et celle de la Francophonie institutionnelle (avec un grand "F") provient d'un ensemble d'éléments d'ordre à la fois institutionnel et épistémologique comme les plus grandes facilités de déplacements entre l'Amérique et l'Europe facilité par le développement de l'aéronautique civile, la signature d'ententes bilatérales plus nombreuses (en 1965, sont conclues les deux premières ententes entre la France et le Québec, l'une portant sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation (27 février 1965)³², l'autre sur la coopération culturelle (24 novembre 1965), le processus de décolonisation, l'essor de la sociolinguistique et d'associations d'universitaires et de communautés et d'institutions gouvernementales francophones. Nommons parmi d'autres: l'Association internationale des Sociologues de langue française (1958), l'Association internationale des Journalistes de langue française (AIJPLF fondée à Paris en 1952), l'Union internationale des journalistes de la presse de langue française" (UIJPLF) créée à l'initiative du journaliste canadien Dostaler O'Leary (1950), la Communauté des radios publiques de langue française (CRPLF) (1955), l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française dite AUPELF (1961) (devenue l'AUF), en 1965, la première Biennale de la langue française, en juillet 1969 la création de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), la même année l'Association internationale des historiens et géographes de langue française, puis dans les années 1970 l'Association internationale des maires francophones (AIMF) etc. "L'AUPELF fut rapidement reconnue comme l'une des institutions les plus utilisées au développement de la francophonie. Le général de Gaulle reçut lui-même à l'Élysée le premier conseil d'administration. Mais les moyens furent toujours limités, ce qui força ses dirigeants à de perpétuelles acrobaties. C'est pour cette raison que fut créé en 1967 au sein de l'AUPELF le Fonds international de coopération universitaire (FICU), ayant pour objet de "recueillir auprès du secteur public et du secteur privé (...) et de gérer des sommes destinées à assurer le financement d'opérations de coopération universitaire"³³". En 1960 est créée la première institution officielle de la francophonie la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays francophones (CONFEMEN). Ces différentes associations préfigurent aux regroupements institutionnels et politiques des années 1960 et 1970 comme l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT) créée le 20 mars 1970 (Niamey II)³⁴, journée qui fut donc inspiratrice de la Journée internationale de la Francophonie qui se

³² C'est dans le domaine de l'éducation que les Québécois participent le plus tôt à des conférences par la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays d'expression française à Paris en 1960 et la conférence des ministres de l'Éducation nationale à Libreville en 1968. Notons aussi en 1961 la tenue du premier congrès des universités de langue française et institutions apparentées à Montréal regroupant une dizaine de pays en plus du Québec, qui déjà bénéficie d'un statut particulier. (Voir Jean-Louis Roy 2008, p. 205).

³³ Michel Tétu 2002, p. 97.

³⁴ L'ACCT est devenue en 1996 l'Agence de la Francophonie pour ensuite devenir l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1999. En 2005 à Antananarivo (Madagascar), le Charte fut

tient annuellement à cette date dans les pays francophones adhérents à l'Organisation Internationale de la Francophonie (et mêmes d'autres) et qui, de fait, annoncera la présence du Québec comme gouvernement participant par un accord entre Québec et la capitale fédérale Ottawa en 1971. La création de cette agence, dont le nom bannit paradoxalement toute évocation à la langue, pose la problème de l'adhésion du Québec de façon distincte de celle du Canada, ce qu'il obtint par le statut de gouvernement participant, lui assurant ainsi, par un jeu de mots diplomatique, le droit d'intégrer en 1970 l'Organisation internationale de la Francophonie avec pratiquement les mêmes droits que les Etats membres. Depuis 1989 de nombreux organismes ont été mis en place en remplacement des structures publiques déjà établies³⁵.

DE LA FRANCOPHONIE HUMANISTE, DE GAULLE, DE L'ACCT ET DE LA LIBÉRATION

Ainsi, les années 1960 marqueront le passage progressif, non sans l'absence de tensions évidentes, entre la tendance centrifuge universalisante à la *tendance centripète particularisante* (Claude Frey 2003) qui tend à afficher la variation. Cela semble aller de soi dans un contexte où les pays africains revendiquaient avant la décolonisation une association égalitaire entre la France métropolitaine et ses territoires d'outre mer (c'est le cas par exemple du Cameroun et de la Côte d'Ivoire). Jean-Marc Léger (aussi auteur d'un texte dans la revue *Esprit* de novembre 1962 et premier directeur de l'Office de la langue française du Québec), André Reboullet, Léopold Sédar-Senghor³⁶ et autres sont des exemples d'acteurs qui ont réussi à créer un pont entre le champ littéraire, politique et sociolinguistique et le déploiement des actions institutionnelles au sein de la Francophonie³⁷. En même temps, le terme *Francophonie* deviendrait plus spécialisé comme en témoigne sa faveur dans les hauts rangs politiques des années 1960 particulièrement chez Senghor, et de manière moindre par le président tunisien Habib Bourguiba et le président nigérien Hamani Diori. Leur usage du mot *Francophonie* lors de leur passage au Canada est très révélateur de leur position sur l'échiquier géolinguistique et géopolitique³⁸. Bourguiba prononce un discours à Ottawa en février 1968 et emploie le mot *Francophonie* en le chargeant de sens institutionnels alors que Senghor en septembre 1966, peut-être plus marqué par sa scolarité parisienne, dénote l'appartenance de la *Francophonie* à la culture française. Quant à lui, Charles De Gaulle dans son voyage au Québec en juillet 1967 connote son discours d'un certain néo-colonialisme, du moins sur le plan ethnonymique, car

modifiée et l'AIF devient l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'un des quatre opérateurs, le principal, de la Francophonie, assimilé à la Francophonie ou la francophonie institutionnelle.

³⁵ Jacques Barrat 1997, p. 32.

³⁶ Sur Senghor, on lira Jean-Michel Djian 2005, et Kattia Haddad 2007.

³⁷ Senghor représente à lui seul le français des élites (variété acrolectale), le français des lettrés (variété mésolectale) et tente d'une certaine manière à reconnaître les difficultés des peu lettrés ou illettrés (variété basilectale). Si Senghor est l'exemple le plus illustre sinon le plus connu, le phénomène de rapprochement entre la variété des élites et celles des lettrés n'est pas un fait unique en Afrique.

³⁸ Voir X. Deniau *La Francophonie*, p. 17 ss.

il n'emploie guère le mot *Francophonie* (on retrouve des ambiguïtés du même type, remarqué des militaires, dans le discours d'Alger de mai 1958). En répétant deux fois le mot "accord" dans son discours de Montréal alors qu'Ottawa préférerait que les documents signés entre la France et le Québec prennent le nom d' "ententes" plutôt que d' "accord" constitue ainsi une sorte de pied de nez à la diplomatie fédérale du Canada, rapprochant d'ailleurs en outre le consulat de France de Québec qui ne relevait plus de l'ambassade à Ottawa mais bien du Ministère des affaires étrangères³⁹. Sa vision est empreinte de l'idée d'expansion de la puissance de la France corroborant l'esprit de Maurice Schumann et Georges Pompidou deux ans plus tard aux réunions sur l'approfondissement de la politique monétaire, sur l'élargissement de la Communauté et l'achèvement du Marché commun agricole en décembre 1969 au Sommet de la Haye. Schumann, qui le joindra à Londres dans le cadre du mouvement de résistance, sera d'ailleurs l'un des premiers sinon l'un des rares avant le retour au pouvoir de De Gaulle à voir en lui "le futur grand décolonisateur"⁴⁰. Les années 1960 font donc voir différentes étapes de la naissance des réseaux de la Francophonie. Une première étape où la France fait office d'observateur des leaders charismatiques de la Négritude, puis la signature d'ententes bilatérales, puis enfin celles d'ententes multilatérales. Même s'il clame le Québec libre, paradoxalement, ses discours québécois sont truffés d'allusions de l'appartenance du Québec à l'Empire français mais parle aussi des Français de Montréal lors de son discours du balcon de l'Hôtel de ville. Il s'agit là d'un certain paradoxe auquel n'a pas échappé Senghor à la fois prisant l'appartenance à l'esprit français mais valorisant l'essor des indépendances et, partant, celle des nations francophones. Si De Gaulle a préféré ne pas utiliser les mots *francophone*, *francophonie* lors de ses allocutions du Québec c'était pas souci de non ingérence et de néocolonialisme, du moins en apparence, alors que Senghor, qui n'hésitera jamais à employer ces mots prônait pourtant une politique étrangère alignée sur celle d'Ottawa (il se sentait irrité des interprétations du Québec à son égard). N'empêche dès 1944, De Gaulle avait, lors de son discours de Brazzaville appelé à une coopération entre la France et les membres de l'ancien Empire colonial français, après une fois passé l'ère des indépendances. Néanmoins, de nombreux théoriciens de la francophonie institutionnelle, dont Jean-Marc Léger et Claude Morin, ont reconnu en De Gaulle un artisan important de celle-ci, De Gaulle ayant notamment permis la coopération en matière culturelle et d'éducation⁴¹. Un autre paradoxe étonnant dans la perception québécoise de cette présence française ce fut de la considérer à la fois comme une ingérence ou au contraire comme un vecteur d'émancipation. Ainsi, René Lévesque avait d'abord perçu le général De Gaulle comme un représentant de l'ingérence française au Québec, Pierre Bourgault avait quant à lui considéré avec

³⁹ On notera que le Canada, comme l'ensemble des pays qui signe des dispositions légales, avait déjà utilisés alors quelques dizaines de mots pour décrire les différents types de signatures politiques comme déclaration, traité, charte, etc. Voir Benjamin Mulumba Mbuyi, 1999.

⁴⁰ Christiane Rimbaud 2000, p. 172.

⁴¹ Claude Morin 1990, p. 51.

raison que De Gaulle avait mis sur la carte du monde le Québec⁴². Mais le passage de De Gaulle au Québec est beaucoup plus significatif que cela selon nous. En effet, porté au pouvoir par un coup d'Etat, De Gaulle va pour ainsi dire donner l'élan au coup d'Etat québécois (l'assassinat de Pierre Laporte). Ce n'est pas par hasard si le ton de son discours va changer entre Québec et Montréal, précisément à Trois-Rivières. Si l'on écoute attentivement le discours de Montréal du 24 juillet 1967, De Gaulle parle de "notre réussite", laissant penser au "nous vaincrons" des communiqués du FLQ. Entre le Front de libération national d'Alger, le Front de libération du Québec c'est aussi par référence à la Libération que De Gaulle tisse des liens avec le Québec car l'atmosphère qu'il ressent sur le balcon de l'Hôtel de ville de Montréal, affirme-t-il alors, lui rappelle celle de Libération. Avec Maurice Schumann, De Gaulle marque ce changement de position de la diplomatie française entre le combat aux côtés des alliées britanniques lors de la Deuxième guerre mondiale et des années 1960 vis-à-vis non seulement d'Ottawa mais aussi de la Grande-Bretagne. Les autorités françaises court-circuitent la diplomatie étrangère d'Ottawa au profit de Québec notamment lors du Conférence des ministres de l'Éducation à Libreville au Gabon en février 1968 confirmant ainsi sa position de retrait vis-à-vis Royaume-Uni. Cette politique va trouver au Québec une affinité d'intérêts suffisamment importante pour repenser les stratégies d'expansion de la langue française qui de fait perdait du terrain devant l'essor des industries culturelles et techniques de langue anglaises tant aux États-Unis qu'en Angleterre. En outre le fait de jouer la carte de la régionalité va faire profiter au Québec d'une reconnaissance internationale rapide. "Derrière la continuité de la politique québécoise se cache la lente mise en place d'un ordre francophone international avec des institutions qui lui sont propres⁴³". Entre la visite de Charles De Gaulle, qui marque une étape importante de la préparation du coup d'Etat visant Pierre Laporte et la crise économique de 1982, le Produit national Brut du Québec enregistre une croissance presque continue pendant cette période avec des sommets juste après la mort du ministre Laporte et les années 1979 à 1981. Si l'assassinat politique de Laporte n'a jamais empoisonné les relations entre la France et le Québec comme

⁴² C'est d'ailleurs, comme nous l'avons fait remarquer cette année là que le *Petit Larousse illustré* commence à inclure des francophonismes, et partant des québécoïsmes. La question des ingérences françaises au Québec reste selon nous un sujet encore peu documenté de l'histoire récente du Québec, et pourtant elle est au centre des débats autour des rapports bilatéraux entre le Québec et le Canada d'une part mais aussi entre le Québec et la France et le Québec et l'Angleterre. Cette question est aussi à l'origine de règlement de compte ou de dissuasion également passés sous silence. L'exemple de Marcel Juneau disciple du professeur naturalisé français et enseignant au Québec Georges Straka est fort éclairant. En effet, Straka cessa ses enseignements en linguistique française au Québec au début des années 1980 après, selon un fonctionnaire du milieu de la langue française au Québec, que l'on ait signé contre lui une motion de renvoi, en même temps que Juneau ait été conduit à cesser sa carrière scientifique. Claude Poirier qui dans ses conférences ne s'est jamais caché de son point de vue sur l'ingérence française au Québec en matière de linguistique du français québécois pris alors la place de Marcel Juneau à la direction du Trésor de la langue française du Québec bénéficiant plus tard des appuis de Bernard Quemada pour la création de la Banque de données de langue française pan-francophone et de Denis Vaugeois, ministre de la culture et des communications au moment où les liens entre Poirier et Juneau sont les plus importants.

⁴³ Frédéric Bastien 2006, p. 22.

celui du juge Borrel à Djibouti, c'est précisément parce que l'implication politique de l'assassinat de Laporte a été enterrée, décredibilisée par de multiples stratégies. Le soutien du service de contre-espionnage français (SDECE) ancêtre de la DGSE aux nationalistes du Québec en 1967, année de la création du Ministère des relations internationales du Québec, a aussi été passé sous silence au Québec.

LA DIALECTIQUE DU CENTRE ET LA PÉRIPHÉRIE: L'ENJEU DE L'INSÉCURITÉ: L'EXEMPLE DU QUÉBEC

La francophonie nord-américaine est divisée en sept zones politico-géographiques: le Québec, l'Acadie, l'Ontario français, l'Ouest canadien, la Nouvelle-Angleterre, la Louisiane (où la majorité des francophones sont analphabètes en Français) et le Canada ; "la dernière zone étant bel et bien une zone discursive autonome vu la spécificité du discours identitaire fédéralo-canadien"⁴⁴. Le Québec fournit un pourcentage important du lexique identitaire pour ce continent ce qui témoigne de son rôle prééminent dans la diaspora francophone. L'exemple du Québec est pour nous assez évocateur des enjeux de pouvoir entre différents gouvernements, le Québec étant sous l'influence linguistique à la fois d'une variété de référence (le français de France) et de l'anglais (notamment par la présence importante d'anglophones au Canada), l'influence culturelle des Etats-Unis et de la France (plus récemment pour la première) et l'influence institutionnelle et politique de la Grande-Bretagne depuis que le Traité de Paris a légué la Nouvelle-France à l'Angleterre en 1763. Cet épisode historique, bénéfique selon certains historiens, maléfique selon d'autres, est néanmoins consécutif d'une politique coloniale de Louis XV qui laissera agoniser la Nouvelle-France au nom de certaines priorités politiques métropolitaines. La conséquence en fut que le roi dû céder à la Couronne britannique par le biais du Traité de Paris, signé en février 1763, la Nouvelle-France et d'autres dépendances. Evidemment la représentation du Français et du français de France s'en est depuis ressentie depuis lors. Peut-être n'est il pas inintéressant de rappeler que cet échec militaire des Français lors de la guerre des plaines d'Abraham le 13 septembre 1759 pour cause d'infériorité numérique et d'erreur tactique vis-à-vis des Anglais, ne fut pas sans être oublié par les nombreux historiens qui se sont intéressés à l'histoire du Canada. C'est exactement deux siècles après la signature du Traité de Paris en mars 1763 que les premiers attentats du Front de la Libération du Québec commencent visant de manière explicite les institutions britanniques et fédérale mais aussi le Ministère de la Défense lui-même. Si nous prenons comme exemple le Québec comme catalyseur des forces francophones au sein d'une diplomatie à paliers multiples c'est qu'il a joué un leadership incontestable au sein de la Francophonie. C'est en effet en 1960 que la France accorde l'indépendance à la plupart de ses anciennes colonies africaines (après la Guinée en 1958, en 1960: le Cameroun, le Togo, l'actuel Bénin, l'actuel Burkina-Faso, le Niger, la Côte-d'Ivoire,

⁴⁴ Paul Wijnands 1997, p. 140.

le Tchad, la République centrafricaine, le Sénégal, la Mauritanie, etc.). Différents projets annonciateurs de la Francophonie institutionnelle émergent. Ainsi en “mars 1962, Senghor propose à Bangui au congrès de l’Union africaine et malgache (UAM) de prolonger les accords bilatéraux par un ensemble multilatéral entre la France et les Etats africains et malgache⁴⁵”. Si la décolonisation africaine annonce l’émancipation québécoise (mentionnons notamment l’ouverture de la Délégation générale du Québec à Paris en 1961) de la Couronne britannique, dans l’esprit sinon dans les lois, la culture et la langue, annonce la progressive prise d’autonomie des dépendances britanniques dans les décennies qui vont suivre. A l’affirmation de la négritude, qui tire ses origines à la fin du XIX^e siècle (bal nègre à Paris, découverte de l’art africain en France, naissance de la littérature nègre aux Etats Unis au début du XX^e siècle, etc.), courant humaniste noir africain, succède d’abord la période anti-coloniale, où le Québec ne fait rien de différent que de suivre les courants africains et la période des indépendances, celle des années 1960 où, en définitive le Québec va tenter de préparer, par étapes, son indépendance. La conséquence de l’introduction d’une langue nationale (le français) comme langue officielle dans un Etat plurilingue favorise les affrontements interethniques même si à ce niveau, au Québec, la composante d’affirmation du français liée à la révolte québécoise me semble plus être de la provocation sinon une défense active vis-à-vis un agresseur avant tout symbolique qu’une réelle lutte guerrière répondant à une provocation antérieure. Le Front de libération du Québec, forgé dans son esprit par des analogies avec l’histoire québécoise mais s’inspirant aussi de la Libération Française, intelligemment et militairement préparé, allant jusqu’à duper le Ministère de la Défense lui-même, va d’abord s’en prendre à des symboles britanniques. Les terroristes s’en prennent à la statue de Wolfe puis à celle de la Reine Victoria à Québec même au début de l’année 1963. Cet anniversaire correspond non seulement au deuxième centenaire du Traité de Paris mais aussi, peu l’ont mentionné, à la création du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec qui deviendra, au moment où se planifie l’Exposition universelle 1967 et la visite du général De Gaulle au Québec, le Ministère des affaires internationales. Payer la dette de Louis XV se fera par le développement des nouvelles dispositions légales régissant l’usage de la langue française mais aussi par la libération économique et idéologique du Québec. C’est De Gaulle qui annoncera, dans un secret qu’il demande aux Québécois de ne pas répéter, dira t-il sur le balcon de l’Hôtel de Ville de Montréal le 24 juillet 1967, la Libération économique et idéologique du Québec. Non pas dans le cadre d’une entente, terme que préférerait la diplomatie canadienne, mais d’un accord semblable en somme à ceux qui les unissait avec l’Angleterre (malgré les réserves qu’il entretiendra tout au long de sa carrière vis-à-vis des Britanniques): “Quand on parle d’un accord entre la Grande-Bretagne et la France, je crois qu’on ne devrait pas penser à une ‘alliance’ à la manière d’autrefois, mais plutôt au rajustement de leur

⁴⁵ Michel Tétu 2002, p. 58.

coopération mutuelle⁴⁶). Si les crises sont génératrices de changements économiques et de renouveau (ce que De Gaulle en esprit éclairé savait fort bien), comme les guerres d'ailleurs, pourrait-on comme Ivanohé Beaulieu se demander à qui profite la francophonie ? Le jour de l'assassinat de Laporte, alors que se tient à Alger le Festival culturel panafricain d'Alger, il écrit en écho à ce colloque sur le roman contemporain de langue française: "Et puis on ne nous a pas dit à qui devait s'adresser cette francophonie, pour qui on la construisait, bien que l'on ai souligné de voir naître une francophonie sans francophones: aux gouvernements, aux intellectuels, ou aux populations des pays concernés ? Là-dessus il faudra attendre les réponses⁴⁷". Corroborer des intentions bénéfiques pour tous en situation de concurrence déloyale, de management orienté vers les intérêts de certains militaires, politiciens, professeurs d'universités, c'est le discours officiel de toute famille politique qui se respecte. Pourrait-on en outre se demander comme l'ex-ministre des relations internationales Claude Morin le demande au journaliste de Radio-Canada Simon Durivage le 7 mai 1992, "à qui profite le crime"? M Durivage n'avait sûrement pas en tête la réponse à cette question que donnait le commissaire Jean Keable à la fin du troisième volume de son rapport sur les activités de la GRC alors que précisément c'était de la nature du lien entre la GRC et Claude Morin dont il venait discuter. En effet, Keable affirme lucidement que le crime profite au gouvernement. La haute-police, comme toute haute-police du monde entier recherche les infractions mais privilégie également des priorités politiques et procède pour ce faire à des effacements de preuves et de témoins, ou d'adversaires politiques. Parmi les modes opératoires des stratégies qui consistent à se hisser au pouvoir nous avons évoqué, parmi tant d'autres, l'effacement des preuves mais aussi les suicides maquillés, les assassinats commandités dont on ne connaît jamais les réels assassins de manière certaine (parmi les ministres qui ont subi ce sort mentionnons Robert Boulin, André Cools et Pierre Laporte). Afin de procéder à de telles opérations sans laisser de traces tous les moyens sont bons. Ainsi, une semaine avant la démission de Morin, le 31 décembre 1981, des centaines de boîtes du Ministère des affaires internationales du Québec ont brûlées à Québec aux centre de préarchivage du Gouvernement du Québec sachant évidemment qu'à ce sujet l'ex-ministre nous a confié que rien d'important s'y trouvait au sujet du ministère dont il avait été sous-ministre et principal acteur depuis le début des années 1960, période qui concerne les documents brûlés. Personne ne semble avoir non plus fait de lien entre la création du FLQ, exactement deux siècles après le Traité de Paris en février 1763, celle du ministère des affaires intergouvernementales en 1963, puis le coup d'Etat en 1970 et dix ans plus tard, un peu après la prescription des faits, ce fameux incendie rue Dalton à Québec qui va complètement truquer le sens données aux ententes entre la France, Québec et la Belgique notamment pendant cette période si l'on considère en outre que la lumière entourant l'assassinat de deux ministres, Robert Boulin et André Cools,

⁴⁶ De Gaulle, c. 1975, p. 262.

⁴⁷ Ivanhoé Beaulieu, "Reconnaître la diversité des littératures francophones", *La Presse*, 17 octobre 1970, 1969, p. 54.

tous deux impliqués dans les finances et le budget dans les années 1960, n'a jamais été faite et que des documents du Service d'action civique, la police secrète de De Gaulle ont été détruits à peu près en simultané avec l'incendie. Et pourtant d'autres hauts-fonctionnaires impliqués dans les finances sont eux devenus Président de la République, nommons notamment Jacques Chirac, Valérie Giscard d'Estaing et nul autre que Nicolas Sarkozy, malgré cela les alliances politiques mais surtout économiques de la France vers le Québec n'ont jamais été pleinement documentés. Si la position de De Gaulle en était une qui privilégiait tout autant l'indépendance de la France vis-à-vis des politiques militaires de l'Angleterre et des Etats-Unis⁴⁸, ses discours en langues étrangères se faisaient en toute langue sauf en français, on peut sans aucun doute affirmer qu'elle allait dans le même sens pour l'indépendance du Québec. Autant les alliances de la résistance alliée étaient devenues choses du passé, autant les positions de Sarkozy vis-à-vis du nationalisme québécois ne sont pas de même nature que celle de De Gaulle, en somme que M Sarkozy est avant tout un ami du Canada unifié.

L'incendie de 1981 et les destructions de preuves du service d'action civique de 1981 ont été discrètement traités. Il va de soi que cet incendie brûlant 834 boîtes de documents du Ministère des affaires internationales du Québec constitue parmi d'autres incidents (et incendies) un événement qui a fait disparaître la vérité, sinon le mobile, de nombreux drames ultérieures sur le plan historique, celui de la criminalité politique internationale et des échanges de bons services entre hauts fonctionnaires. Enfin en 1982 de nombreux dispositifs législatifs vont sceller le tout en permettant par la Charte des droits et liberté, les restrictions d'accès à l'information et surtout la censure, dispositifs auquel sera notamment affecté le juge de la Cour suprême Antonio Lamer qui avait par un hasard certain enquêté sur les liens entre le crime organisé et le ministre Pierre Laporte. Il convenait peut-être nul n'en doute de se débarrasser de quelques soupçons impliquant des hauts fonctionnaires devenus plus tard ministre. Ces quelques éléments vont en quelque sorte complètement modifier le sens réel de l'histoire, des stratégies de montée au pouvoir et des alliances secrètes entre le Québec et la France d'une part mais aussi entre le Québec et les autres pays de la Francophonie.

Si le Québec a parfaitement perçu le lien entre l'élaboration historique du Front de libération du Québec sur la base de l'histoire du mouvement patriote qui eu lieu au XIXe siècle au Canada, nul ne semble avoir tissé de lien entre les compagnons de la Libération que furent Charles De Gaulle et Maurice Schumann sinon de tant d'autres d'anciens résistants des gouvernements antérieurs et le FLQ. La création du Ministère des affaires intergouvernementales et internationales du Québec, les alliances avec la France, et le coup d'Etat du Front de libération du Québec sont donc des étapes qui vont raffermir les liens entre la France et le Québec et donner

⁴⁸ Sur les relations France-Etats-Unis, on consultera le récent ouvrage de Renéo Lukic 2009.

naissance à la Francophonie à un moment opportun dans les alliances militaires entre la France et les anciens alliés.

Suite à la création de l'ACCT, première organisation intergouvernementale, plusieurs voudraient mettre en place un "véritable sommet des pays ayant en commun l'usage du français, une idée qui prend forme au milieu des années 70⁴⁹".

La politique de De Gaulle, consiste donc à densifier les liens de solidarité avec le Québec alors que Maurice Couve de Murville et Alain Preyferrière formulent des réserves à cet égard notamment en ce qui a trait au discours de Montréal. Dans la même veine ses relations avec les Etats-Unis se refroidissent en une période, après 1958, marquée par le fait que L'Europe occidentale n'est plus débitrice des Etats-Unis "et est devenue un concurrent de plus en plus efficace sur les marchés extérieurs⁵⁰".

La période des lendemains des indépendances et des déceptions des expériences révolutionnaires constitue en quelques sorte une période de transition qui ne viendra à terme que lorsque le conflit entre le Québec et le gouvernement canadien trouve une entente après l'échec du référendum sur la souveraineté du Québec. Avant la naissance des Sommet de la Francophonie, la Francophonie institutionnelle évolue en somme discrètement entre un discours de la francophonie universaliste à un discours sur le dialogue des cultures⁵¹.

Le rôle du Québec au sein de la Francophonie est notamment probant lors du premier sommet tenu à Paris en 1986 qui décidait sur la base d'un document québécois "d'orienter la Francophonie sur les enjeux qui lui sont propres et d'exprimer son caractère multilatéral dans un mode de fonctionnement en réseaux autonomes"⁵².

LES SOMMET DE LA FRANCOPHONIE DES ANNÉES 1980 À AUJOURD'HUI

En définitive, l'universalisme francophone se présente "comme un tissage de l'idéal républicain français et de la civilisation de l'universel de Senghor"⁵³. Si la position de la France vis-à-vis des Etats-Unis tant pour l'accueil du président Kennedy en France, deux ans avant son assassinat, que dans le cadre plus général des relations diplomatiques restent tendues après la Deuxième guerre, elle finira néanmoins, vu l'importance économique des Etats-Unis, à prendre comme acquis que celle-ci fut la reconstructrice d'une France défaite et détruite pendant la Deuxième guerre mondiale.

L'organisation des Conférences des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage mieux connue comme les Sommets de la Francophonie depuis 1986, impulsé par François Mitterrand et le premier ministre du Canada Brian Mulroney (qui donnera lieu à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement

⁴⁹ Frédéric Bastien 2006, p. [182].

⁵⁰ Maurice Niveau et Yves Crozet 2000, p. 650.

⁵¹ Voir Daniel Baggioni 1996, p. 801.

⁵² Voir Jean Tardif 2006, p. 101.

⁵³ Michel Guillou 2008, p. 91.

du Canada relative au Sommet francophone⁵⁴), montre que le gaullisme avait d'une certaine manière mûrie et que le Canada avait pour ainsi dire fait table rase de cet épisode trouble de 1967 qui avait créé un remous dans les relations diplomatiques du Canada avec la France. Le Québec maintenait son droit acquis en 1970 de gouvernement participant aux institutions, aux activités et aux programmes de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ayant le français en partage, mieux connue comme le Sommet de la Francophonie en vertu des acquis de la charte de l'ACCT et d'une entente conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada le 7 novembre 1985⁵⁵. Bien qu'il existait déjà depuis cette année-là (créé le 18 mai 1967) l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) – dont X. Deniau fut le premier secrétaire général – il faut ajouter à cela l'initiative venue de Senghor en 1975 de créer un Sommet de la Francophonie, mais le projet fut long à se réaliser étant donné la querelle québéco-canadienne sur le droit à la représentation (les choses ne se mettront en place qu'en 1983). Après l'assurance que les frictions s'étant accumulées entre 1963 et 1982, s'étant cristallisées à partir de la fondation du Parti Québécois en octobre 1968, n'étaient plus que chose du passé, que le français avait regagné sa place au sein du Canada grâce à la présence de multiples francophones aux allégeances politiques mitigées à Ottawa, un compromis fut trouvé pour permettre la tenue d'un premier Sommet francophone. Le compromis fut notamment celui d'accepter la présence d'une délégation québécoise. Dès le premier Sommet qui se tient en 1986, Robert Bourassa propose d'adopter l'approche des réseaux multinationaux associant les établissements scientifiques et les entreprises comme expression concrète de la coopération multilatérale francophone ce qui fut chose faite au Sommet suivant où les chefs d'Etat adoptèrent une vingtaine de programmes majeurs de coopération en réseaux notamment dans les domaines de communications et de la culture, deux domaines clés qui ont permis l'essor du Québec contemporain. A la sortie du Sommet de Québec en septembre 1987, le poète Gaston Miron, tant marqué par les écrits anti-colonialistes, et le futur député péquiste André Gaulin, trouvèrent là (en la présence de l'auteur de ces lignes) une occasion pourtant de clamer ce qu'ils estimaient être l'hypocrisie du premier ministre du Québec Robert Bourassa vis-à-vis la valorisation du français au Québec. C'était montrer une fois de plus tous ces paradoxes qui unissent et séparent les francophones au sein des divergences politiques, des intérêts personnels liés au développement économique de la concurrence dans les années 1980 au-delà des divergences purement linguistiques⁵⁶.

⁵⁴ Mentionnons que la décision de tenir le Sommet de la Francophonie avec ou sans le Québec ne se fit pas sans complications et c'est la France qui décida de l'avenir de ces motivations en s'appuyant notamment sur les ententes politiques de l'ACCT datant de 1971 et au sein de laquelle, souvenons-nous joueront un rôle déterminant Xavier Deniau et, un certain rôle, Maurice Schumann. (Voir à ce sujet Frédéric Bastien 1999).

⁵⁵ Voir Daniel Turp 2006, p. 67.

⁵⁶ La scène se passe en notre présence le 3 septembre 1987 vers 18:30 sur le boulevard Dufferin et implique aussi la syndicaliste d'alors et conjointe de Miron Marie-Andrée Beaudet qui sera nommée quelques années plus tard professeur à l'Université Laval.

D'institution culturelle et technique (A.C.C.T.) la Francophonie est devenue un système intergouvernemental et politique en 1986 où se réunissent des pays de profil très différents: outre les pays ayant le français comme langue d'usage, d'autres Etats s'y joignent pour des raisons variées: "un emploi, parfois très limité, ou un apprentissage de la langue française parmi d'autres langues étrangères, suffit apparemment à cette adhésion⁵⁷". C'est en somme sous le mandat du président V. Giscard D'Estaing, alors que se multipliaient les échanges et accords entre le Québec et la France, que l'idée d'indépendance du Québec avait fait son chemin, que la volonté de réunir les chefs d'Etat s'est manifestée de manière plus pressante. La France va encore se heurter aux résistances de la capitale canadienne au moment où le philosophe Régis Debray, conseiller présidentiel que Mitterand avait connu au Chili, est chargé de prendre en main le dossier de la francophonie. Contrairement à plusieurs intervenants français, Debray croit que la francophonie est surtout une affaire de relations Nord-Sud. Les démarches vont se faire au cours de l'année 1982 et 1983 comme le relate Frédéric Bastien dans *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec* (p. 190-191). C'est Brian Mulroney qui va régler la question du sommet francophone là où le conflit opposant Trudeau et Lévesque empêchait que le Québec s'entende avec le gouvernement fédéral sur son statut à l'intérieur des sommets. Si Mitterand acceptait présence du Québec au sein de la Francophonie, comme grand illustration de la culture francophone, il ne cherchait néanmoins pas à s'ingérer dans les affaires nationalistes du Québec⁵⁸. La proportion parfois minime de francophones dans certains pays (le Vietnam et le Laos par exemple) admis dans l'OIG fait surgir parfois certaines critiques. Malgré le développement du sens institutionnel et multilatéral qui s'est cultivé avec l'ACCT avec une plus grande insistance accordée aux questions économiques et sociales, et les Sommets de la Francophonie entre autres, ce n'est qu'à Cotonou en 1995 qu'officiellement la Francophonie avec un grand "F" devint un système intergouvernemental et politique, dont "les multiples facettes sont fonction des visions nationales, officielles, et des visions sociales des diverses communautés, bien différentes"⁵⁹.

Le virage politique que prend la francophonie en 1986 n'est en fait que le prolongement des alliances entre le Québec et la France depuis le milieu des années 1960 sur le plan de l'éducation et sur le plan culturel, parachevé en 1969 par une philosophie militaire commune vis-à-vis de l'Otan. Il est la prolongation de cette deuxième francophonie, celle des années 1960, ce Commonwealth à la française construit sur les débris des empires coloniaux, cette francophonie que l'on présentait comme une Francophonie humanisante, pleine de solidarités et de métissages des communautés culturelles...en superficie. Bruno Maltais souligne que dès la tenue du Sommet de Versailles (1986) réunissant 41 pays et gouvernement ayant le

⁵⁷ Rey, *Mille ans de langue française ; histoire d'une passion*, p. 1281.

⁵⁸ Source Conversation personnelle Jean-Pierre Faye, 11 août 2009.

⁵⁹ Rey, *ibid.*

français en partager, les questions débattues ne sont plus les mêmes, “les questions de coopération Nord-Sud sont marginalisées au profit d’enjeux politiques jugés plus importants”⁶⁰. Trois grands axes sont suggérés: une concertation permanente permettant de jouer un rôle réel dans l’équilibre mondial ; la langue française et l’établissement de programmes concerts et mobilisateurs.

Parmi ces enjeux mentionnons l’idée suggérée en 1987 à Québec de créer un espace économique francophone. Le Canada s’est vu décerner lors de ce sommet de 1987, le réseau des industries de la culture et de la communication. La Francophonie se cherche un rôle dans les relations économiques internationales à l’heure du développement de la concurrence. Des résolutions sont aussi votés en matière de politique internationale sur des sujets touchant le Tchad, le Liban le Moyen-Orient. Lors du Sommet de Chaillot en 1991, l’accent fut mis sur la démocratie requise lors de tout effort de développement économique⁶¹. Ainsi en 1997 lors du Sommet d’Hanoi la Francophonie décide de mettre en œuvre une coopération spécifique en tenant une conférence des ministres de l’Economie et des Finances de la Francophonie.

Selon Jean-Louis Roy, trois événements considérables expliquent le changement de nature dans les missions et les fonctions de la Francophonie au tournant des années 1990:

- “-Au plan interne, la convocation par le président François Mitterand, en 1986, du premier Sommet des chefs d’Etat et de gouvernement modifie en substance la nature et les contenus de la concertation et de la décision dans la communauté.
- Au plan externe, l’implosion de l’Union soviétique transforme l’espace politique mondial et place à l’agenda international les questions de la gouvernance démocratique, de l’Etat de droit et des droits humains. La communauté francophone ne pouvait rester à l’écart d’une telle mutation sans se marginaliser et se déshonorer.
- Enfin, les autorités politiques de la communauté décident de la pleine participation de la Francophonie aux nombreux sommets consacrés aux valeurs et aux biens publics mondiaux, sommets convoqués par les Nations Unies sous l’autorité du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali durant les années 1990”⁶².

En 1999, elle “devient la première organisation internationale à voter une résolution en faveur de la diversité culturelle En juin 2001, la IIIe Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture adopte une déclaration et un plan qui réaffirment l’importance de la diversité culturelle⁶³”. Cette orientation de la Francophonie donnée à

⁶⁰ Bruno Maltais 2008, p. 38.

⁶¹ Sur les rôles respectifs joués par les Sommets, voir Jacques Barrat 1997, p. 58 ss. et Michel Tétu 2002.

⁶² Jean-Louis Roy 2008, p. 105.

⁶³ Bruno Maltais 2008, p. 41.

la question multiculturelle correspond en fait à un argument pour recruter des nouveaux adhérents où la langue française n'est pas significativement employé et non celui des pays ou territoires où la langue française cohabite avec d'autres langues qui nuisent à sa visibilité et son pouvoir décisionnel. C'est le cas du Québec, où Bernard Landry a déjà refusé d'admettre que le Québec était une société multiculturelle et nul ne pourra nier que les autochtones ont de toute façon jamais la place qui leur reviendrait logiquement au parlement québécois. Bref, en somme le Québec n'a de toute façon jamais adopté le multiculturalisme comme c'est le cas de nombreux pays comme la France où certaines populations francophones sont marginalisées sur le marché du travail ou d'autres secteurs de l'économie. Contrairement au Commonwealth où les pays membres sont liés par l'histoire, ceux de la Francophonie ont comme réels objectifs de fédérer des intérêts économiques au sein d'un réseau d'intérêts francophiles. Seulement un quart de la populations des pays membres et observateurs de l'OIF parlent français.

La Francophonie se développe ainsi de manière réticulaire même si le berceau de cette Francophonie, la France entretient, comme elle a toujours entretenu un rapport ambigu avec elle. En effet, pour les Français, la Francophonie représente les autres parlant français. "Ce champ international de la Francophonie, apparaît comme un vaste champ magnétique, fonctionnant sur une double base géographique: d'une part celle de la multipolarité (pôle québécois, franco-européen, maghrébin, subsaharien) chaque pôle animant, polarisant, irriguant son espace, le structurant et, d'autre part, sur la base de l'interpolarité. C'est dans le cadre de l'interpolarité entre ces pôles si variés que la mobilité des hommes apparaît comme un lien tout à fait essentiel, un courant [...]"⁶⁴. Ce concept d'interpolarité présente des affinités avec celui d'archipélisation d'Edouard Glissant "c'est-à-dire qu'au-delà de la barrière des nations, on voit apparaître des îles qui sont en relation les unes avec les autres. Faire l'unité de l'Europe signifie développer ces îles, au détriment de la notion de Nation et par-delà les frontières nationales"⁶⁵.

LA FRANCOPHONIE INSTITUTIONNELLE AUJOURD'HUI

Aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 55 états et gouvernements membres et 13 observateurs et ses opérateurs internationaux: l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence universitaire, TV5 (dont l'audience a doublé entre 2002 et 2008), l'Université Senghor, l'Association internationale des maries francophones. A cela s'ajoute les instances en partie chargées de l'organisation de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement parmi lesquels le Conseil permanent de la Francophonie, la Conférence ministérielle de la Francophonie. Stéphane Paquin écrit: "Plus de vingt ans après le premier Sommet de la Francophonie, cette institution cherche un second souffle. Négligée

⁶⁴ Gildas Simon 2002, p. 26.

⁶⁵ Edouard Glissant cité par Valérie Loichot 2008, p. 139.

lors des dernières élections présidentielles françaises et qualifiée de ringarde par une partie de l'élite française, la Francophonie fait souvent parler d'elle au Canada et au Québec mais surtout lorsqu'il est question du statut et de la place du Québec. [...] Ailleurs, en Afrique notamment, la Francophonie est parfois contestée car, pour plusieurs, elle représente encore un vestige du colonialisme⁶⁶. A l'heure actuelle la nouvelle francophonie serait selon Michel Guillou, celle du dialogue et des échanges mondialisés au sein de l'union géoculturelle de langue française⁶⁷. Nous partageons son avis selon lequel il serait difficile pour la France et le Québec de maintenir aujourd'hui leur identité sans la Francophonie⁶⁸. Si nous avons choisi de développer le cas du Québec, c'est non seulement parce qu'il nous tient à coeur mais aussi parce qu'il représente avec la France un acteur majeur de la construction de la Francophonie. A ce sujet Aurélien Yannic écrit: "Le fait que le Québec ait pu servir de catalyseur et d'intercesseur dans les années 1950 et 1960, en raison de sa relation particulière à la langue française et de son statut de nation exempte de suspicion néocoloniale, est tout à fait significatif de cette redistribution des rôles et des enjeux que nous vivons avec la mondialisation⁶⁹".

Le rôle de la Francophonie dans la mondialisation abordé ces récentes années par Jean-Louis Roy et Michel Guillou semble être le thème à la mode au sein des différentes études sur la Francophonie, lesquels s'attardent moins semble-t-il aux enjeux culturelles, historiques et géographiques des différents adhérents pour analyser les facettes institutionnelles de l'OIF, de ses différents rapports de forces au sein l'échiquier politique mondial, les enjeux économiques, cela pouvant évidemment être le résultat de l'évolution même des enjeux dominant de la francophonie institutionnelles depuis la création de l'ACCT en 1970. L'une des principales critiques adressée à cette organisation porte sur le fait qu'elle favorise l'adhésion de pays où la langue française n'est pas significativement parlée ou enseignée donnant l'impression que son seul objectif est de créer des alliances politiques au niveau international pour lutter contre l'invasion de l'Anglais sinon que de favoriser les échanges économiques entre certains en guise de remerciement à des gestes du passé. Par ailleurs Baggioni écrit au sujet de ces organisations préluant à l'Organisation internationale de la Francophonie: qu'[o]n est frappé par, sinon l'absence, du moins le faible poids d'une dimension culturelle-linguistique dans ces institutions qui n'ont finalement guère compté dans la mise en œuvre d'une organisation francophone. On rappellera aussi que, dès le départ, ces projets ne concernaient qu'une partie, essentiellement l'Afrique noire, de la zone théorique d'expansion du français et laissait de côté des pays (Vietnam, Algérie, Guinée...) qui, du fait des tensions antérieures aux indépendances, se sont longtemps tenus à l'écart⁷⁰.

⁶⁶ Stéphane Paquin 2008, p. 32.

⁶⁷ Michel Guillou 2008, p. 89.

⁶⁸ Michel Guillou 2008, p. 104.

⁶⁹ Aurélien Yannic 2008, p. 157.

⁷⁰ Daniel Baggioni 1996, p. 799.

Il est évident que si le rôle des militaires et des fonctionnaires des télécommunications n'est plus à prouver dans les stratégies d'accès au pouvoir ou d'élimination de personnes dérangeantes, il faudrait approfondir son rôle dans les coalitions développées entre différents fonctionnaires du même ministère sinon avec ceux des affaires étrangères, des finances et des communications. En outre il serait intéressant de voir jusqu'à quel point les différents organes conseils recrutent leurs candidats, font place à des appels d'offres démocratiques, etc. Bref, si la Francophonie se targue de dispositifs légaux appliquant le droit humanitaire et de sanctionner des pays pratiquant les coups d'Etat, la lecture des dizaines d'essais sur la Francophonie est encore bien loin de nous enseigner les différentes stratégies de montée au pouvoir des différents acteurs.

CONCLUSION

Sous le vocale "francophone" se cachent des situations très diverses et nul doute que le jour où l'on verra les Etats-Unis (où l'on compte plus de 13 M de personnes d'origine française) intégrer l'OIG n'est pas demain la veille alors que le français y est pourtant la troisième langue la plus parlée ce qui selon nous cache le fait que même si l'OIG prétend réunir des membres avant tout en considération d'appartenance à une communauté linguistique, dans les faits la condition d'appartenance semblent plutôt économique et politique ; non tant dans le maintien comme le Commonwealth de relations entre anciens membre de l'Empire britannique mais plutôt dans la volonté de créer des réseaux de collaboration universitaire, technique et économique. Pour reprendre l'un des principaux penseurs sur le sujet, Robert Chaudenson, qu'elles sont les situations de francophonie, c'est-à-dire des situations sociolinguistiques des différents pays de la Francophonie institutionnelle la situation de la langue française dans les états ou gouvernement francophones⁷¹. La volonté de répandre la langue française dans certains pays et de la voir arriver au pouvoir comme ce fut le cas au Québec, ne fut historiquement le résultat de personnes occupant des fonctions importantes au sein de pays où le français n'est pas la langue majoritaires. Au Sénégal et au Niger par exemple à peine 10 % de la population est francophone, la Côte d'Ivoire, peut être l'oublié de la Francophonie, comptait néanmoins plus de 50 % parlant le français avec des degrés de maîtrise différents en 2002 (source Atlas de la Banque Mondiale) alors qu'au Mali on ne compte que 5 % de locuteurs francophones réel ce qui est déjà plus que certains nouveaux adhérents à l'OIG qui semblent s'y joindre non à cause de leur représentation francophone conséquente, sinon parce qu'ils permettent de faire valoir les intérêts des pays francophones qui sont à la têtes des principaux réseaux et opérateurs de la Francophonie.

Tendance universalisante et expansionniste, centralisatrice et décentralisée, désir d'affirmation vis-à-vis de l'hégémonie économique anglaise pour les uns vis-à-vis de

⁷¹ Voir Robert Chaudenson, "Typologie des situations de francophonie", 1991 cité par Chaudenson 1993.

la France coloniale pour les autres, la Francophonie est aussi marquée par un discours sur les régions, sur la créolité et sur la libération culturelle de nombreux pays du monde. La francophonie se ramène t-elle à une vision somme toute très orientale de la vie c'est-à-dire l'unité dans la diversité. La Francophonie est né de deux crises: l'une, celle d'Algérie, qui va voir le retour de De Gaulle au pouvoir. Puis au sortir de la crise algérienne le désir du président français de coopérer avec le Québec, la naissance du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec. La deuxième, la crise d'Octobre, qui voit la fin massive des activités terroristes du FLQ, le coup d'Etat visant le ministre Pierre Laporte, et la création de l'ACCT, l'amélioration des relations entre la France et le Québec. C'était la période de renouveau de 1968 à 1971 qui favorisa le retour au pouvoir de René Lévesque. Le dénouement des deux crises aura été fort différent dans leur issue respective puisque depuis lors l'Algérie n'a fait qu'assister à une arabisation progressive de sa société –compensant avec la période coloniale où la langue arabe a été minoré– même si les implications récentes de Bouteflika peuvent laisser croire le contraire.

L'une des questions qui se posent aujourd'hui est de savoir si le processus de construction européenne n'a pas dilué l'intérêt de la France pour la francophonie. D'ailleurs Stéphane Paquin écrit à ce sujet: "La France cherche à ranimer son statut de puissance en misant tout sur l'Union européenne. Elle se détourne de la Francophonie, Bernard Kouchner allant jusqu'à écrire en 2006: l'anglais est l'avenir de la francophonie⁷²". Il faut ajouter que si des efforts ont été fait pour la promotion de la langue française comme en France avec la loi Toubon et au Québec avec la loi 101 pareilles dispositions ne valent pas pour tous les pays, en somme là où l'on cherche à maintenir le pouvoir de la langue française au sein d'une nation dans d'autres on pourrait chercher à diminuer la place des autres langues, dominantes cette fois, afin que le français puisse prendre sa place. L'option du multiculturalisme ou le discours interculturel, prônées par les penseurs européenistes dont Michel Guillou, Jean-Louis Roy, n'est paradoxalement pas une option qui s'avérerait profitable pour un parti politique comme le Parti Québécois qui a pourtant fait de la promotion et la défense de la langue française son principal combat, ni par les tenants de l'arabisation tant au Maroc qu'en Algérie. Les aspirations des tenants de la francophonie sont donc ambiguës, d'une part la dénonciation de la mondialisation mais en même temps la recherche de l'expansion de la langue française dans le monde entier, en somme devenir un rival du Commonwealth des nations (1949), à l'heure où la France vient juste de réintégrer le commandement de l'Otan. Si le rayonnement de la langue et des institutions de la Francophonie passe par la France c'est qu'une partie importante des sièges sociaux et des associations ont comme siège social Paris ou Montréal et que la priorité semble aller parfois au maintien du prestige diplomatique de la langue française chez les nouveaux adhérents. En somme multiplier les écrivains qui comme Kundera, Adamov, Beckett emploient le français comme langue de création. Enfin,

⁷² Stéphane Paquin 2008 p. 27.

si l'on considère que 20 pays membres de la communauté francophone sont aussi membres de la Ligue des états arabes (1945) (rappelons également la prépondérance du continent noir dans la diaspora francophone), il faudra reconnaître que cette communauté, comme les Québécois dans certains milieux (l'enseignement de la linguistique en France par exemple) est loin de bénéficier des mêmes facilités que les Français de souche en France, comme quoi le multiculturalisme restera avant tout un idéal. Et puis si les Français épousent cette problématique (voir l'ouvrage de Florence Morgienson, 2002) les Québécois partisans nationalistes comme Bernard Landry ou les arabisants (comme Jacques Berque) ne sont pas forcément enclin à adhérer à cette approche de la Francophonie.

RÉFÉRENCES

- BAGGIONI, D. 1996. Eléments pour une histoire de la francophonie (idéologie, mouvements, institutions). En D. de Robillard y M. Bénianimo (Eds) avec la coll. de C. Bavioux, *Le Français dans l'espace francophone*. Tome 2, Pp. [790]-806. Paris: Honoré Champion éditeur.
- BARRAT, G. (Eds). 1997. *Géopolitique de la francophonie*. Paris: Presses universitaires de France.
- BARRAT, J. et C. MOISEL. 2004. *Géopolitique de la Francophonie, Un nouveau souffle ?*, [mise à jour] préface de Pierre Messmer. Paris: La Documentation française.
- BASTIEN, F. 2006. *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Montréal: Québec-Amérique.
- BASTIEN, F. 1999. *Relations particulières - La France face au Québec après de Gaulle*, Montréal: Boréal.
- BEAULIEU, I. 1970. Reconnaître la diversité des littératures francophones. *La Presse* 17 octobre 1970: 54.
- BIRON, MICHEL. 1994. *La Modernité belge*, Bruxelles, Labor et Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 23.
- CALVET, L.-J. 1993. Francophonie et géopolitique. En Didier de Robillard et Michel Bénianimo (Eds) avec la coll. de C. Bavioux. *Le Français dans l'espace francophone*. Pp. [483]-495. Paris: Honoré Champion éditeur.
- CALVET, L.-J. 1974. *Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottophagie*. Paris: Payot.
- CHAUDENSON, R. 1993. La typologie des situations de francophonie. En D. de Robillard y M. Bénianimo (Eds) avec la coll. de C. Bavioux. *Le Français dans l'espace francophone*. Pp. [357]-366. Paris: Honoré Champion éditeur.
- DE GAULLE, C. [c. 1975], *Oeuvres complètes, Mémoires de guerre, Le Salut, 1944-1946*, [Paris]: Editions Rencontre, [360] p.
- DENIAU, X. 2003. *La Francophonie*. Paris: PUF, "Que sais-je ?", n° 2111.
- DE SURMONT, J. N. La francophonie en péril [dans le cadre du concours *Le Québec et son ouverture sur le monde*], [c.] octobre 1987, [manuscrit inédit], 20 p.
- DJIAN, J.-M. 2005. *Léopold Sédar Senghor: genèse d'un imaginaire francophonie*. Paris: Gallimard.
- DRACIUS, S. 2008. Dom: départements à part entière ou entièrement à part. *International Journal of Francophone Studies*. 11, 1 y 2: 229-238.
- FALIGOT, R. et J. GUISEL (Eds). 2006. avec R. Kauffèr, R. Lecadre, F. Malye, M. Orange, F. Zamponi. *Histoire secrète de la Ve république*. Paris: La Découverte.
- FREY, C. 2003. Identités lexicales et variétés de français en France et hors de France: tendances centripètes et centrifuges des formes et des cultures. En P. Nobel (Eds), *Variations linguistiques*

- Koinè, dialectes, français régionaux*. Pp. 165-190. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- GUILLOU, M. et A. LITTARDI. 1988. *la Francophonie s'éveille*, Paris: Berger-Levrault.
- GUILLOU, Michel. 1993. *La Francophonie, nouvel enjeu mondial*. Paris: Hatier.
- GUILLOU, Michel. 2008. Construire la Francophonie pour pérenniser les identités du Québec et de la France. En Louise Beaudoin y Stéphane Paquin (Eds). *Pourquoi la Francophonie ?* Pp. 85-[107]. Montréal: VLB éditeur.
- GOHENEIX, A. Les élites africaines et la langue française: histoire d'une appropriation", *Colloque l'Emergence du domaine et du monde francophones (1945-1970)*. Université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, 8-10 novembre 2007.
- HADDAD, K. 2007. *La francophonie aujourd'hui et demain: En hommage à Léopold Sédar Senghor*. Beyrouth: Presses de l'Université Saint-Joseph.
- LOICHOT, V. 2008. Eloge de la barbarie selon Gisèle Pineau/ *International journal of Francophone Studies*, 11,1 et 2: 137-150.
- LUKIC, R. (Eds). 2009. *Conflit et coopération dans les relations franco-américaines*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MALTAIS, B. 2008. Où s'en va la francophonie. En Louise Beaudoin et Stéphane Paquin (Eds) *Pourquoi la Francophonie ?*. Pp. 35-36. Montréal: VLB éditeur.
- MBUYI, B. M. 1999. *Introduction à l'étude des sources modernes de droit international public*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- MORGIENSZTERN, F. (Eds). 2002. *Francophonie et migrations*, Colloque à l'UNESCO, Paris, 15 et 16 novembre 2001. Pp 25-32. Genève: Organisation internationale pour les migrations.
- MORIN, C. 1990. 25 ans de coopération franco-Québécoise. *Cap-aux-Diamants*, 23: 50-53.
- NIVEAU, M., Y. CROZET. 2000. *Histoire des faits économiques contemporains*. Paris: PUF.
- PAQUIN, S. 2008. Pourquoi la francophonie ? En L. Beaudoin et S. Paquin (Eds), *Pourquoi la Francophonie ?*, Pp.21-[33]. Montréal: VLB éditeur.
- PINHAS, L. 2004. Aux origines du discours francophone: Onésime Reclus et l'expansionisme colonial français. *Communication & langages*. 140: 69-82.
- PÖLL, B. 2001. *Francophonies périphériques, Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*. Paris: l'Harmattan.
- RECLUS, O. 1886. *France, Algérie et colonies*, Paris: Hachette.
- RIMBAUD, C. 2000. *Maurice Schumann, sa voix, son image*. Paris: Editions Odile Jacob.
- REY, ALAIN. 2007. *L'Amour du français contre les puristes et autres censeurs de la langue*, Paris: Denoël.
- REY, ALAIN. 2007 *Mille ans de langue française ; histoire d'une passion*, Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi, [co-écrit par], Paris: Perrin.
- REY-DEBOVE, JOSETTE et ALAIN REY (texte remanié et amplifié sous la dir. de). 2008. *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert [éd. or. 1967, 2^e éd. 1977]
- ROY, J.-L. 2008 *Quel avenir pour la langue française, Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*. Montréal: HMH.
- ROY, J.-L. 1995. *Mondialisation, développement et culture. La médiation francophone*. Montréal: Hurtubise HMH.
- SIMON, G. 2002. La recomposition spatiale des migrations francophones dans l'espace européen. F. Morgiensztern (Eds). *Francophonie et migrations*, Colloque à l'UNESCO, Paris, 15 et 16 novembre 2001. Pp. 25-32. Genève: Organisation internationale pour les migrations.
- SOUZA, PASCALE DE. La Valse des 'OM. *International Journal of Francophone Studies*. 11,1 y 2: 67-85.

- TARDIF, J. 2006. Doctrines et politique au défi de l'action, Paquin, Stéphane (En) avec la coll. de L. Beaudoin, R. Comeau et G. Lachapelle. *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*. Pp. [97]-111. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- TETU, M. 2002. *La Francophonie, histoire, problématique et perspectives*, préface L. S. Senghor, avant-propos de J.-M. Léger. Montréal: Guérin éditeur.
- TOURNIER, M. 2002. *Des sources du sens ; Propos d'étymologie sociale*. Paris: ENS éditions.
- TURP, D. 2006. "La doctrine Gérin-Lajoie et l'émergence d'un droit québécois des relations internationales", En Paquin, S. (Eds) avec la coll. de L. Beaudoin, R. Comeau et G. Lachapelle, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*. Pp. [49]-77. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- TURPIN, B. 2006. "Le terme francophonie dans les dictionnaires de langue" En Christiane Chaulet Achour (Eds) *Convergences francophones*. Pp. 111-121. Cergy-Pontoise: Centre de recherche Textes et Francophonies, Université Cergy-Pontoise.
- WIJNANDS, P. 1997. La périphécité face au phénomène de la créativité lexicale: l'exemple du vocabulaire identitaire francophone en Amérique du Nord Carol J. Harvey y Alan MacDonell (Eds) avec la coll. d'A. Fauchon. *la Francophonie sur les marges*. Pp. 139-148. Winnipeg (Canada).
- WIJNANDS, P. 1993. *Dictionnaire des identités culturelles de la francophonie*. Paris: CILF.
- YANNIC, A. 2008. La Francophonie et l'alliance des aires culturelles romanes. En L. Beaudoin et S. Paquin (Eds). *Pourquoi la Francophonie?* P. 155-[164]. Montréal: VLB éditeur.